

EXTRAITS DE :
« RWANDA, vingt-cinq années de mensonges »
de Hervé CHEUZEVILLE
Editions Vincentello d'Istria, Bastia, mars 2018
Préface de Michel Robardey

Site de l'auteur : <http://cheuzeville.net/rwanda-vingt-cinq-annees-de-mensonges/>

Sur cette page, l'auteur écrit :

« Lassé de devoir écrire un nouvel article après chaque éruption de mensonges et d'accusations, j'ai résolu, pour ma part, de rassembler dans un nouvel ouvrage mes différents écrits, de 2003 à 2018, sur la tragédie rwandaise afin de permettre au lecteur de se forger lui-même son opinion sur ces horribles événements qui se sont produits au Rwanda durant la dernière décennie du XXe siècle. »
(c'est moi qui souligne)

Il est important de noter que l'auteur a réalisé des remaniements, compléments ou actualisations lorsqu'il le jugeait nécessaire, comme par exemple :

- p.19 : note de bas de page n°4 renvoyant au titre du chapitre (« Petit retour en arrière », qui est le 1^{er} du livre après l'introduction) : Ce texte est basé sur le chapitre consacré au Rwanda dans mon premier livre, « Kadogo, enfants des guerres d'Afrique centrale », paru chez l'Harmattan en 2003. Je l'ai cependant complètement remanié, complété et actualisé avant de l'inclure dans le présent ouvrage.

- p.148, note de bas de page n°56 : Le 10 août 2015, donc après la rédaction de ce chapitre [daté du 23 juin 2015], la justice britannique a renoncé à la procédure d'extradition vers l'Espagne et elle a libéré le général rwandais en indiquant que « *les accusations portées contre le général Emmanuel Karenzi Karake ne sont pas couvertes par la procédure d'extradition britannique* ».

- p.160, note de bas de page n°65 : Le 22 novembre 2017, Ratko Mladic fut reconnu coupable pour son rôle dans le massacre de Srebrenica ainsi que dans le bombardement de Sarajevo [...]

- p.167, note de bas de page n°72 : Au moment où la publication du présent ouvrage est préparée (mars 2018), Kizito Mihigo est malheureusement toujours en prison.

Les derniers mots du livre p.199 (chapitre « En guise de conclusion... ») sont : « Bastia, le 11 janvier 2018 »

Tous les guillemets, italiques ou passages en gras sont de l'auteur. Mes commentaires sont uniquement en début ou fin d'extrait, entre parenthèses et en italique. Les césures ou précisions sont indiquées entre crochets [...]. Lorsqu'un passage recopié est sur 2 pages, j'indique le numéro de la page au moment du changement. Exemple d'un extrait qui démarre p.74 : ... lors de la visite qu'il [Sarkozy] y fit le 25 février (p75) 2010 : "au nom du peuple français ...

Préface de Michel Robardey (p 11 à 14) :

p.12 : En regroupant dans un seul volume vingt-six textes écrits de 2003 à 2018, Hervé Cheuzeville montre le cheminement du mensonge et de la manipulation. [...] En rappelant que si les Tutsi vivant au Rwanda en 1994 ont été victimes d'un génocide non contesté, ils n'ont pas été les seuls à être massacrés, Hervé Cheuzeville prend le risque considérable de se voir qualifier de « révisionniste » voire même de « génocidaire » par tous ceux qui usent (p.13) systématiquement de ces anathèmes pour réserver la « victimité » de ce drame aux seuls Tutsi.

p.14 : Hervé Cheuzeville revient à l'essentiel, démontrant que ceux qui instrumentalisent le génocide rwandais et cherchent à en tirer profit sont ceux qui l'ont délibérément provoqué pour parvenir au pouvoir sans partage dont ils jouissent sans vergogne depuis vingt-quatre ans.

Fin de la préface.

p.16 : Jamais je n'ai émis le moindre doute sur le fait que des centaines de milliers de Rwandais furent massacrés par d'autres Rwandais. Ce que je réfute, ce que je réfuterai toujours, c'est que l'on ose affirmer que seuls les Tutsi et, secondairement, les « Hutu modérés » aient été victimes de cette barbarie et que les bourreaux aient tous été des Hutu.

p.22 : L'autre conséquence politique de l'attaque du 1er octobre fut l'accroissement des pressions internationales sur le régime de Kigali afin qu'une solution soit trouvée au problème des réfugiés tutsi. Quelques mois plus tôt, le président Mitterrand avait prononcé son fameux discours de La Baule [...] la France et les autres pays occidentaux bailleurs de fond, insistèrent pour que le président Habyarimana fasse évoluer rapidement son régime vers un système démocratique multipartite. [...] Avec le recul historique on pourrait se demander si une guerre est vraiment la période idéale pour introduire la démocratie... Les éléments les plus radicaux parmi les politiciens hutu profitèrent de cette toute neuve liberté, en particulier de la liberté d'expression, pour attiser la haine anti-tutsi auprès de leur électorat, désignant les tutsi de l'intérieur comme la cinquième colonne de l'agresseur tutsi de l'extérieur. [...] c'est dans ce climat déjà tendu qu'apparurent des « médias (p.23) de la haine », (dont la Radio-Télévision des Mille Collines), qui contribuèrent à empoisonner un peu plus l'atmosphère. [...] Tout cela se fit à l'instigation de politiciens hutu extrémistes, qui utilisaient la haine anti-tutsi par ambition politique.

p.24 : Le soir même de l'attentat, le FPR rompit le cessez-le-feu en lançant une offensive générale depuis ses positions du nord.

p.25 : le vide du pouvoir créé par la disparition d'Habyarimana et le chaos sanglant qui a suivi ont favorisé l'écroulement rapide de l'administration et de l'armée rwandaises, permettant ainsi l'avancée fulgurante du FPR.

p.33 : je sais que l'on ne manquera pas de me taxer de révisionnisme pour avoir osé dénoncer les crimes du FPR

p.35 : trop souvent on a recours à l'expression « génocide tutsi », comme l'on parle - avec raison - du génocide juif. Si l'on en doit parler de génocide, je préfère quant à moi parler de « génocide rwandais » tout simplement. Pour argumenter mon propos, il convient de faire deux rappels, l'un d'ordre ethnologique et l'autre d'ordre historique.

(ces "deux rappels", trop longs à copier, ne sont pas réellement des arguments)

p42 : Dans le domaine de la propagande haineuse, le FPR ne fut pas en reste, avec la mise sur pied de « Radio Muhabura »

p43 : il est indéniable que la communauté tutsi fut systématiquement visée par ces massacres [à partir du 06 avril], conduits par les Interahamwe mais également par certains éléments de l'administration, de l'armée et de la gendarmerie rwandaise.

p43 : le soir même de l'« accident », Kagame ordonna à ses troupes, tant celles qui occupaient le Nord du pays qu'à celles qui étaient cantonnées à Kigali, de rompre le cessez-le-feu et de lancer une offensive générale.

p49 : il faut sortir d'un manichéisme simpliste qui cherche à présenter le Rwanda comme étant composé d'une communauté de victimes (les Tutsi) et d'une communauté de bourreaux (les Hutu).

p54 : je n'hésite pas à affirmer ici que le régime de Kagame est bien plus « tyrannique » que celui de Robert Mugabe *(chapitre écrit en 2005)*

p60 : une aura profondément maléfique émanait de cet homme [Kagame]

p65 : Cet homme froid et calculateur a provoqué, par ambition politique, l'épouvantable tragédie du Rwanda

p70 : le gouvernement du président Habyarimana était [...] moins corrompu et beaucoup moins meurtrier que d'autres, il était loin d'incarner un « nazisme tropical » dépeint par certains. [...] il n'y avait donc rien d'inadmissible ou d'anormal, à l'époque, à ce que le gouvernement français entretienne de bonnes relations avec le gouvernement rwandais

p72 : l'attentat contre l'avion présidentiel a été immédiatement suivi par deux événements : en premier, le début des massacres à Kigali et la rupture du cessez-le-feu alors en vigueur, par le FPR. Ce dernier déclencha ensuite, la nuit même de l'attentat, une offensive générale contre les [FAR].

p.73 : Cependant, alors que ces épouvantables massacres étaient commis en zone gouvernementale, d'autres, tout aussi épouvantables étaient commis par les éléments du FPR au fur et à mesure de leur avancée.

p73 : Dès le déclenchement des massacres de Kigali, en avril 1994, la France a demandé au conseil de sécurité des nations unies de renforcer le contingent de casques bleus présents au Rwanda. Les états-unis, qui s'opposèrent à cette requête, exigèrent au contraire l'évacuation des forces onusiennes. Tout au long de ces dramatiques cent jours, la France a continué à demander l'envoi d'une force internationale qui aurait permis l'arrêt des massacres. [...] Si le contingent des casques bleus avait été renforcé, comme le demandait la France, au lieu d'être réduit, l'ampleur des massacres, leur étendue et leur propagation auraient certainement été plus réduites

p74 : en écrivant la phrase suivante, dans le livre d'or du mémorial du génocide, lors de la visite qu'il [Sarkozy] y fit le 25 février (p75) 2010 : « au nom du peuple français, je m'incline devant les victimes du génocide des Tutsi ». En s'exprimant de la sorte, le président français a « tribalisé » la commémoration des victimes du génocide. Il aurait dû rendre hommage aux victimes du génocide rwandais : cela aurait inclus toutes les victimes, qu'elles fussent tutsi, hutu ou twa.

p75 : Au Rwanda, il n'y pas eu deux génocides [le "a" manquant n'a pas été imprimé]. Il y a eu un génocide, perpétré par des bourreaux appartenant à des camps différents, dont furent victimes des Rwandais de toutes origines. Il devient de plus en plus difficile d'évoquer la tragédie rwandaise. Lorsqu'on le fait, on court le risque d'être taxé de « négationnisme » par les porte-voix du dictateur de Kigali, tant au Rwanda qu'en France.[...] Une certaine presse, un certain réseau d'activistes, voudraient le présenter comme étant l'homme qui a mis fin au génocide. Rien ne saurait être plus loin de la vérité. Si Paul Kagame avait continué à occuper son poste de chef de la DMI [...] au lieu de se lancer dans cette tragique aventure, le sang n'aurait pas autant coulé au pays des Mille Collines.

p78: Sa demande [Mme Habyarimana] d'asile politique a cependant été rejetée et elle est devenue une « sans-papier ».

p78: depuis des années, Kigali accusait Mme Habyarimana et son frère d'avoir été à la tête d'un mystérieux groupe surnommé « akazu » qui aurait préparé le génocide des Tutsi. Agathe Habyarimana n'est sans doute pas une sainte. Elle a certainement pratiqué le népotisme, du temps de la présidence de son mari. Nombre de ses proches ont à l'époque pu occuper de hautes fonctions. Ce système d'entraide familiale avait d'ailleurs été ironiquement surnommé par les Rwandais, « akazu »", c'est-à-dire la « petite maison », en langue locale. Les critiques du régime Habyarimana prêtaient une grande influence à cette « akazu ». C'est après la guerre, sous le nouveau régime de Paul Kagame, que des bruits inquiétants ont commencé à courir sur l'akazu. Cette dernière aurait en fait été une officine occupée à préparer la « solution finale » visant à éliminer la population tutsi du Rwanda. Or, depuis sa création, le TPIR n'est pas parvenu à apporter la preuve qu'il y ait eu planification du génocide.

p79: un tel procès [éventuel d'Agathe Habyarimana] pourrait être bénéfique, car il prouverait à nouveau, s'il en est encore besoin, que le génocide des Tutsi et des opposants d'avril-juillet 1994 n'a jamais été planifié mais plutôt provoqué par la disparition brutale du président.

p79 : (*long passage sur Munyeshyaka*) Le 17 juin [...] les Interahamwe réussirent à franchir la clôture [de la paroisse de la sainte famille] et à massacrer une soixantaine d'hommes parmi les réfugiés tutsi, malgré la présence de gendarmes chargés d'assurer la sécurité

p86 : l'Eglise, en tant qu'institution, aurait participé au génocide. Il n'y a rien de plus faux.

p89 : en 2001, Ruzibiza s'enfuit en Ouganda. Interrogé par les services secrets de plusieurs pays, dont ceux de la France, il fut exfiltré afin qu'il puisse apporter son témoignage au juge Bruguière [...] (p90) Ruzibiza affirmait même avoir fait partie de ce Network Commanda.

p90 : c'est la mort d'Habyarimana qui fut la cause première du paroxysme de massacres commis durant les horribles « cent jours » qui suivirent

p93 : selon lui [Kagame], c'est la France qui a planifié et orchestré le génocide en soutenant les milices des « extrémistes hutu » en les entraînant et en les armant.

p94 : des massacres de masse ont été commis par les deux camps. Mais certains furent plus « médiatisés » que d'autres, du fait de la présence de journalistes dans la zone contrôlée par le gouvernement du Rwanda, et de leur absence totale dans la zone occupée par le FPR

p94 : lequel assassinat [d'Habyarimana] fut perpétré par le FPR, sur l'ordre de Kagame qui fit de nombreuses tentatives pour en faire endosser la responsabilité aux « extrémistes hutu ». [...] C'est Paul Kagame qui fit abattre l'avion présidentiel [...] et qui porte ainsi la lourde responsabilité de la reprise des hostilités et de l'engrenage diabolique qui portèrent la haine et la fureur à leur comble

p95 : cependant dans les zones encore contrôlées par les forces gouvernementales, des milices hutu massacraient toujours des civils tutsi et des hutu suspectés de tiédeur

p95 : le FPR - et en premier lieu son chef Paul Kagame - porte donc la responsabilité morale du génocide et il partage avec les massacreurs des deux camps celle de l'avoir perpétré. Les épouvantables massacres commis au Rwanda par les milices hutu prirent fin avec la défaite de ces dernières

p99 : je n'ai jamais cautionné [...] les régimes à dominante hutu qui ont précédé celui à dominante tutsi du président Kagame. Je n'ai jamais non plus nié les dérives criminelles du gouvernement provisoire qui dirigea brièvement le Rwanda entre l'assassinat du président Habyarimana et la prise de Kigali par les forces du FPR de Paul Kagame. J'ai toujours dénoncé clairement les épouvantables massacres qui furent commis pendant cette période qui dura une centaine de jours

p100 : le régime d'Habyarimana (1973-1994) n'était pas un système nazi tropical, comme certains ont osé l'écrire. [...] Le pays semblait sur la voie du développement et de l'apaisement des tensions Hutu-Tutsi qui avaient marqué l'indépendance du Rwanda et le régime de Grégoire Kayibanda

p101 : cette attaque [du 1er octobre 1990] avait pour origine des éléments réguliers de l'armée ougandaise. Non, le FPR, à l'origine, n'était pas un groupe de rebelles en lutte contre un régime dictatorial et raciste. Le FPR était une armée étrangère qui attaqua le Rwanda sans déclaration de guerre.

p101 : affirmer que le FPR a massacré des populations civiles revient-il à nier que le gouvernement de transition (avril-juillet 1994) et les milices extrémistes hutu soient responsables d'actes de génocide à l'encontre de la communauté tutsi ? Certainement pas.

p102 : Le malheur des Tutsi ne doit pas effacer celui des victimes du FPR, tout comme la souffrance des victimes de ce dernier ne saurait relativiser le caractère épouvantable des crimes des milices hutu.

p103 : le fait que le FPR rompit le cessez-le-feu alors en vigueur la nuit même où l'avion fut abattu et qu'il lança ses forces dans une offensive générale, qui ne pouvait qu'avoir été planifié de longue date, constitue un indice sérieux

p104 : les responsables des crimes commis en zone gouvernementale durant cette période sont clairement identifiés : ce sont les partisans de la suprématie hutu, les leaders extrémistes de plusieurs partis à dominante hutu, et les chefs de la milice interhamwe. Dans des conditions

« normales » ces politiciens racistes n'auraient pas eu la possibilité d'aller jusqu'au bout de leur délire criminel. Le chaos et la vacance de pouvoir qui suivirent l'attentat ainsi que la panique causée par l'offensive générale du FPR leur en donnèrent l'occasion. Ces massacres de masse étaient-ils planifiés de longue date, comme on l'a souvent affirmé ? Je n'en sais absolument rien, car en 17 années de travaux, le TPIR n'a pas pu en apporter la preuve.

108 : ... l'avion du président Habyarimana, abattu sur l'ordre de Kagame le 6 avril 1994 ; les gendarmes français René Maier et Alain Didot, Gilda, l'épouse de ce dernier, assassinés par les hommes de Kagame le 8 avril 1994 à Kigali

p121 : tous les témoins sur place confirment la panique et l'inorganisation qui régnaient au sein de ce qui restait du gouvernement rwandais dans les heures qui suivirent la mort du président Habyarimana. Ceux qui devaient prendre les rênes du pouvoir le lendemain avaient été visiblement pris au dépourvu par l'événement. Leur état d'impréparation et d'inorganisation était total. [...] Par contre, l'offensive générale lancée par le FPR le soir-même de l'attentat était loin d'être improvisée.

p130 : la presse internationale n'a jamais pu se rendre en zone contrôlée par le FPR, alors qu'elle était très présente à Kigali et en territoire contrôlé par les forces gouvernementales. Les exactions de ces dernières, ou les tueries commises par les milices armées (les interahamwe), furent donc dénoncées, avec raison, alors que celles perpétrées par le FPR, derrière la ligne de front, ne furent quant à elles jamais médiatisées.

p130 : on ne cesse de nous affirmer que le génocide (c'est-à-dire les massacres d'avril-juillet 1994) avait été planifié de longue date par l'entourage du président assassiné. Or [...] le TPIR n'a jamais été en mesure d'apporter la moindre preuve de planification du génocide. [...] (p131) Par contre personne ne semble avoir relevé le fait que le FPR a été en mesure de lancer une offensive générale, sur tous les fronts, dans les heures qui suivirent l'assassinat du président.

p131 : la panique qui prévalait au sein des autorités rwandaises et l'absence d'un leader pour prendre les rênes du pouvoir semble indiquer qu'il n'y avait eu aucune planification de leur part

p131 : Aujourd'hui comme chaque fois qu'il est question du génocide rwandais, les médias affirment que l'immense majorité des victimes était d'origine tutsi. Les Tutsi représentaient entre 10 et 12% d'une population qui s'élevait alors à environ 7 millions de Rwandais. [...] La vérité est que le génocide fit des victimes hutu et tutsi.

p132 : dans les deux camps, il y eut des crimes contre l'humanité. Malheureusement, seuls les « génocidaires » du camp des vaincus ont été poursuivis et jugés.

p134 : le 17 juin, des miliciens parvinrent à pénétrer en force dans la paroisse [de la Sainte Famille] et ils y massacrèrent soixante personnes déplacées, malgré la présence de quatre gendarmes chargés d'assurer la protection de ce camp improvisé.

138 : le FPR lançait une offensive générale sur tous les fronts dans les heures qui suivirent l'écrasement de l'avion, rompant ainsi un cessez-le-feu qui était en vigueur depuis les accords signés à Arusha l'année précédente.

Pour la première fois dans l'Histoire, un attentat coûta la vie à deux chefs d'État en même temps. Pourtant, nul ne se précipita pour enquêter sur la mort des deux présidents.

p144 : (*sur Rwanda's untold story*)

p149 : dans les heures qui suivirent l'attentat [...] le FPR rompit le cessez-le-feu en vigueur depuis l'année précédente en lançant une offensive généralisée sur tous les fronts, depuis les territoires qu'il contrôlait dans le nord du pays.

p151 : La ville de Paris n'aurait-elle pas mieux fait d'honorer la mémoire du million d'hommes, de femmes et d'enfants rwandais qui furent massacrés pendant la guerre du Rwanda en nommant son jardin public « Jardin de la mémoire du génocide rwandais » ?

p152 : Sylvie Brunel rappelle [dans la tribune du 06 avril 2016 dans le Monde] que les casques bleus furent évacués alors que le génocide débutait, oubliant d'indiquer que cette évacuation fut le résultat de la demande des États-Unis et du Royaume-Uni aux Nations Unies, alors même que la France préconisait une augmentation du nombre de soldats onusiens sur le terrain.

P157 : en avril 1994, des civils ayant trouvé refuge à l'intérieur de l'église paroissiale de Kibeho furent massacrés par les miliciens interahamwe, qui allèrent jusqu'à ouvrir des brèches dans les murs de l'édifice afin d'y jeter des grenades et de tirer des rafales de kalachnikov sur les malheureux se trouvant à l'intérieur. Des milliers d'innocents furent ainsi massacrés à Kibeho et dans les environs durant ces terribles cent jours, d'avril à juillet 1994. Il en fut de même, comme on le sait, dans l'ensemble du pays. [...] des miliciens aveuglés par la haine, l'alcool et le chanvre se mirent à traquer les Tutsi ou tous ceux qu'ils prenaient pour des Tutsi ainsi que tous les opposants suspects de sympathies pour le FPR.

p170 : Habyarimana, même s'il n'était pas un paragon de démocratie et de respect des droits de l'Homme, avait plutôt bonne réputation, du fait des efforts qu'il déployait pour le développement et pour la manière dont son gouvernement gérait l'aide humanitaire.

P172 : oui, c'est vrai, les massacres de masse que l'on peut qualifier de « génocide » ont bien eu lieu dans ce malheureux pays. Mais les perpétrateurs appartiennent aux deux camps, à celui du vaincu bien sûr, mais aussi à celui du vainqueur. [...] ces dernières [les forces du FPR], au gré de leur fulgurante avance, ont également commis des massacres de masse. Cet aspect du génocide fut quasiment occulté par les grands médias.

P173 : il semblerait qu'elle [l'enquête sur l'attentat] soit à présent sur le point d'aboutir et que ses conclusions confirmeraient ce que nombre d'observateurs ont toujours suspecté, à savoir que les missiles furent bel et bien tirés par des éléments du FPR, sur ordre de Kagame.

P174 : En 2012, après l'élection de François Hollande, Kagame avait à nouveau testé les autorités françaises. Là encore, il avait la sympathie active d'un membre éminent du gouvernement, en la personne de la garde des sceaux Christiane Taubira.

P189 : (*dernier chapitre intitulé « En guise de conclusion... »*) le présent livre n'a pas pour objet de remettre en cause la réalité historique de l'épouvantable tragédie qu'a connu le Rwanda. [...] Le génocide fut avant tout un génocide **rwandais**, commis par des Rwandais contre d'autres Rwandais. Les responsabilités premières de ce drame aux proportions gigantesques sont à rechercher au Rwanda même. **Responsabilité** des dirigeants du gouvernement intérimaire [...] : ces autorités ont été incapables de faire face aux multiples urgences qui se présentaient, elles ont agi dans l'improvisation la plus totale et elles n'ont pas su (ou pas voulu?) contrôler les milices armées qui

se sont déchaînées contre les civils tutsi et contre les Hutu suspects de vouloir arriver à une solution politique du conflit. **Responsabilité** de celui qui planifia l'attentat contre l'avion présidentiel et qui donna l'ordre, si lourd de conséquences, de l'abattre. **Responsabilité** de celui qui prit la décision, au sein du FPR, de rompre le cessez-le-feu en vigueur depuis l'année précédente et de lancer une offensive générale. **Responsabilité** des animateurs de radio et des journalistes qui incitèrent à la haine. **Responsabilité** des (p190) préfets, des bourgmestres, des cadres locaux qui n'ont pas su (ou pas voulu?) s'opposer aux agissements des chefs de milices et qui, parfois, se sont rendus complices de leurs exactions. **Responsabilité** énorme, à tous les niveaux, de ces chefs de milices qui se sont rendus coupables de crimes de masse contre des civils innocents. Responsabilité d'officiers de l'armée ou de la gendarmerie qui n'ont pas su (ou pas voulu?) intervenir pour mettre hors d'état de nuire ces chefs de milices. *(suivent des responsabilités du FPR et de Kagame)*

p193 : La France a indéniablement commis beaucoup d'erreurs avant, pendant et après le génocide. Avant 1994, la diplomatie et les services secrets français n'ont pas évalué correctement les risques d'explosion à caractère « ethnique ». Le gouvernement français de l'époque a sans doute eu tort de faire pression sur le régime Habyarimana en faveur de l'introduction immédiate du multipartisme. Le pays était en guerre, il venait de subir une agression venue de l'étranger. Comment, dans de telles circonstances, engager des réformes politiques de fond ?

P194 : La France a retiré ses troupes aussitôt après les accords d'Arusha (août 1993).

p195 : l'arrivée de ces militaires [français pour Turquoise] a permis de mettre fin aux massacres.

P196 : l'opération Turquoise a-t-elle permis aux « génocidaires » de quitter le pays ? Là encore la réponse est non. Le président et les ministres du gouvernement intérimaire ont, pour la plupart, fui au Zaïre en passant par le poste frontière de Gisenyi, au nord-ouest du Rwanda. Or, ce secteur ne faisait pas partie de la zone couverte par cette Opération Turquoise. Il est certes possible que des individus ayant participé aux massacres aient gagné le Zaïre en passant par le poste frontière de Cyangugu mais, même si cela a été le cas, ces gens ne pouvaient pas être identifiables dans le contexte d'exode et de panique qui régnait durant cette période. Les « génocidaires » n'ont (p197) donc pas eu besoin d'être aidés par les militaires français pour quitter leur propre pays dont les postes frontières étaient encore sous le contrôle du gouvernement intérimaire.

(les passages sur Turquoise sont trop longs à recopier. Ils dressent une image idéalisée de l'opération. A noter qu'elle est décrite comme une opération « militaire » p.27. C'est d'avantage ce qu'ils passent sous silence qui pose problème. Aucun mot par exemple sur Bisesero)

p198 : ce qui m'a le plus choqué dans cette campagne mensongère fut la tentative de Paul Kagame et de ses relais européens de faire un parallèle entre la Shoah et le génocide rwandais. Ces deux horreurs sont épouvantables et doivent demeurer à tout jamais imprescriptibles. Cependant, elles ne sont pas comparables. Avant et pendant la Seconde Guerre Mondiale, aucune milice juive n'a attaqué l'Allemagne. La Shoah fut un génocide planifié et perpétré « à froid » et de manière systématique à l'encontre d'une partie de la population civile allemande et des populations civiles sans défense des pays occupés tombés sous le joug de l'occupation nazie. Au Rwanda, c'est un groupe armé tutsi (le FPR) qui a pris l'initiative d'ouvrir les hostilités, le 1er octobre 1990. Et ensuite, des massacres ont été perpétrés par les milices hutu contre des civils tutsi et des Hutus considérés comme « traîtres » à la « cause hutu » tandis que d'autres massacres étaient commis par

les troupes du FPR à l'encontre des civils hutu. Le génocide rwandais a eu des bourreaux hutus *et* tutsi et des victimes tutsi *et* hutu. Enfin, la Shoah fut un génocide planifié par les technocrates nazis, alors que le [TPIR] a été incapable d'apporter la moindre preuve d'une prétendue planification du génocide.